

pleinement. Rappelons-nous la paroles du maître : *Ne soyez pas inquiets du lendemain*, et faisons notre devoir d'aujourd'hui, sûrs, quoi qu'il arrive, que l'éternité ne nous démentira pas.

Si nous agissons ainsi, nous ne sauverons pas seulement l'Eglise de France, nous concourrons pour notre part à sauver notre patrie. Et dussions-nous ne pas obtenir la reconnaissance de la réciprocité, nous pourrions dire un jour du moins que nous n'avons rien mis de mal dans les destinées de la France, et que si la République a péri faute de notre concours, ce n'est pas nous qui l'avons refusé.

Voilà pour nous. Quant à la nation, elle nous doit le respect sincère de notre constitution divine. Cette constitution est connue; ce n'est pas nous qui l'avons faite; nous la croyons de Dieu, et nous sommes prêts à signer chacun de ses articles de tout notre sang. En attaquer un seul, c'est nous ordonner de choisir entre la mort du temps et la mort de l'éternité. Notre choix est fait. Mais la nation nous doit plus que le respect de notre constitution divine, elle doit aux catholiques, comme à tous les autres cultes, une abolition réelle des entraves qui, dans notre pays, chargent encore la conscience et la pensée quant à leur droit d'expression et d'expansion. Nous demandons pour nous et pour tout le monde les libertés qu'on nous a refusées jusqu'ici, et que l'Amérique protestante ne refuse à personne depuis le jour de son glorieux affranchissement. Nous demandons la liberté d'éducation, la liberté d'enseignement, la liberté d'association, sans lesquelles toutes les autres sont impuissantes à former des hommes et des citoyens. La république des esprits est le péristyle nécessaire de la république civile. Donner la compression des esprits pour principe à la liberté des Etats, c'est une tradition païenne qui n'a produit que l'esclavage de la presque totalité du genre humain. L'empire, la Restauration, la Révolution de juillet ont élevé les générations françaises sans pouvoir en faire des générations monarchiques; la République les élèverait sans pouvoir en faire des générations républicaines. L'esprit n'accomplit par les offices de l'Etat, l'Etat n'accomplit pas les offices de l'esprit. Toutefois, nous n'entendons point par là exclure un corps chargé de l'enseignement au nom de l'Etat; nous le croyons utile et nous le voulons. Un grand nombre de catholiques sont partie de l'Université de France; plusieurs d'entre les signataires de ce *Prospectus* en sont des membres déjà anciens; ils regardent et nous regardons tous avec eux l'Université comme une condition de la vie littéraire et scientifique du pays. Nous défendrons ses droits comme les nôtres, et nous espérons qu'elle finira par défendre les nôtres comme les siens. Il est impossible qu'il ne se trouve pas dans son sein comme parmi nous beaucoup d'hommes dignes de comprendre et de souhaiter le juste équilibre qui nous réconciliera tous.

En résumant de la République la liberté de la conscience et de la pensée comme la première de toutes, nous n'en faisons pas le seul objet de nos vœux, comme si, par une sorte d'égoïsme sacré,

les catholiques oubliant, en regardant le ciel et l'âme, tant d'autres intérêts dignes de leur préoccupation. L'Evangile n'a rien méconnu, rien oublié de ce qui touche l'homme. Nourris de ses leçons, nous ne séparons point dans notre sollicitude ce que Dieu ne sépare point dans la sienne. Nous voyons avec douleur les afflictions morales et corporelles de tant de nos frères qui portent ici-bas la plus lourde part du travail commun, part devenue plus pesante encore par le développement même de l'industrie et de la civilisation. Nous ne croyons pas ces maux sans remèdes, et si la souffrance est imposée à tous les enfants de l'homme, la charité unie à la science peut pourtant quelque chose pour en alléger le fléau, sinon pour le détruire entièrement. L'Eglise y a sans cesse travaillé; à aucune époque, elle n'a perdu de vue le pauvre peuple, et plus qu jamais, s'il est possible, à cause des maux nouveaux et étranges du monde, elle a ses yeux et son cœur sur les plaies de l'humanité. Nous attendons, nous devons attendre de la République, qu'elle emploiera sa puissance au soulagement des misères du plus grand nombre de ses enfants.

Nous attendons d'elle aussi qu'elle prendra sous sa protection les peuples qui ont perdu leur nationalité par des conquêtes injustes que le temps n'a point ratifiées, et ces autres peuples qui, suivant de loin nos exemples, aspirent à leur affranchissement politique et moral. Les biens de la France sont ceux du monde entier, et la fraternité n'a point de frontières. Il faut qu'on ne nous accuse plus d'indifférence pour les tentatives généreuses qu'on ne nous soupçonne plus de connivence avec aucune oppression. Le nom de la France doit s'unir par toute la terre à celui de Pie IX, et faire tressaillir dans un même mouvement tous ceux qui souffrent, tous ceux qui espèrent, attendent la consécration dernière du genre humain sous une même loi de travail et d'amour.

Telle nous voulons la République française. Si les principes d'un paganisme à jamais éteint ne l'aveuglent pas et si, d'une autre part, elle répudie l'héritage disloqué des pouvoirs finis, son avènement sera salué comme la réelle et première aurore des temps stables. Nous nous y confions sans peine; nous voyons tout autour de nous des signes de la raison publique qui commandent notre admiration. Puissent ceux qui en sont ou qui en deviendront les organes entendre la volonté de Dieu dans la volonté de leur siècle! Nous aspirons à être un de ces organes, fidèles échos de ce qu'il y a de bien et de vrai dans notre âge. Nous nous présentons de nous-mêmes, sans être appelés, mais non pas sans droit; dans les occasions grandes et périlleuses, le dévouement fait le droit, s'il ne fait pas la vocation. Que ceux qui viennent de nous lire se consultent; qu'ils voient si nous répondons à leurs pensées. Il dépendra d'eux, par leur adhésion, de concourir au salut de l'Eglise et de la patrie s'ils estiment que nous pouvons les servir avec eux et avec nous.

Les catholiques de France ont déjà fait de grands sacrifices dans les temps passés; mais la foi comme le patriotisme regardent en avant et non pas en arrière. Il y a

d'ailleurs des moments solennels où plus que jamais la main gauche doit ignorer ce qu'a donné la main droite. Nous faisons un appel à tous; nous voulons que notre œuvre, loin de se resserrer entre un petit nombre de personnes riches et puissantes, soit une œuvre accessible au plus pauvre et commune à tous les catholiques qui sentent comme nous. Nous ouvrons, à cet effet, une souscription qui a commencé à Paris au sein de la jeunesse catholique; nous convions à y apposer leur nom tous ceux qu'un lien de confiance attache à nous, quelque part qu'ils soient, et si modique que puisse être la coopération matérielle qui doit représenter celle de leur cœur. Il n'y a pas de petit écu ni de petit service dans la cause de Dieu et de la France. Les deux sous de la rente O'Connell ont affranchi la conscience de cent millions d'hommes.

Le R. P. LACORDAIRE, l'abbé MARET, OZANAM, DE COUX, CHARLES SAINTE-FOI, LORAIN, DE LABAUME, J. P. TESSIER, H. GOURAUD."

Le poète et son valet,

OU COMME ON FAIT SON LIT ON SE COCCH.

Proverbe Républicain.

Le poète. Baptiste! — Le valet. Citoyen!

Le poète. Qu'est-ce à dire? Comment te réponds-tu? — Le valet. Dam! je croyais que depuis que nous avons la république tout le monde était citoyen.

Le poète. Sans doute... tout le monde est citoyen, en effet... Mais il y a encore, Dieu merci, des citoyens domestiques, et tu ne devrais pas oublier que je suis ton citoyen maître.

Le valet. Ah! bah? et que signifie donc ce mot : EGALITE, que monsieur a eu la bonté de faire insérer lui-même sur les drapeaux de la république.

Le poète. Il signifie que tu n'ies à me dire tout de suite mes bottes et à me brasser ma habit... voilà tout. Dépêche-toi, le gouvernement m'attend. — Le valet. Ah! où-dà! et ce petit décret que monsieur a rendu hier! il croit donc aussi que je ne le connais pas?

Le poète. Quel décret, imbécile? — Le valet. Celui-là par lequel il est dit que tous les français âgés de 21 ans sont électeurs, et tous ceux de 25 éligibles.

Le poète. Eh bien? qu'as-tu à voir dans ce décret? — Le valet. Parbleu! j'ai à y voir que j'ai 25 ans passés, et que par ainsi je suis éligible tout comme un autre.

Le poète. Insolent! tu prétendrais l'asséoir sur les bancs de la représentation nationale! — Le valet. Pourquoi pas? la place est bonne. 25 fr. par jour? ça vaut mieux que d'être domestique.

Le poète. Comment, drôle, tu aurais l'ambition d'être un représentant du peuple? — Le valet. Tiens, puisque j'en suis, du peuple, est-ce que je ne le représenterais pas aussi bien que ceux qui n'en sont pas?

Le poète. Ah! juste ciel, où allons-nous! — Le valet. Dam! probablement où vous allez mener, monsieur; et je dis que nous irons loin!

Le poète. Oui, mais rappelle-toi qu'il y a aussi les droits du maître, et si tu veux que je te garde à mon service, tâche de ne pas les oublier. — Le valet (murmurant entre ses dents). Les droits du maître, les droits du maître... il faut voir!...

Le poète. Je crois que tu raisonnes! — Le valet. Oh! mon Dieu, pas du tout; mais enfin, quand la loi sur l'organisation du travail sera rendue, il y aura peut-être bien des choses de changées! Par exemple, si notre projet passait...